

Conformément à la directive 1907/2006/CE

Version 2.0

Date de révision : 16-04-2018

Page: Page 1 de 6

Date d'impression : 17-8-2021

Nom commercial : Lifeform silicones A et B

SECTION 1 : Identification de la substance/mélange et de la société/entreprise

1.1 Identification du produit :

Nom du produit : Lifeform silicones A et B

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Applications identifiées : Pour un usage professionnel/industriel uniquement.
Silicone pour la fabrication de moules.

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur responsable : ASSYST bvba / A.S.O.W. bvba
Hellegatstraat 13a
2590 Berlaar
Belgique
Tél : +32 495 50 61 14 / +32 496 83 70 27
Site web : www.assyst.org/
www.artsuppliesonweb.com
Courriel : ao@assyst.org / vera.opsommer@assyst.org

1.4 Numéro de téléphone d'urgence :

Pour la Belgique:

Appelez le **Centre Antipoison (070 245 245 - gratuit)**, s'il n'est pas disponible: **02 264 96 30** (tarif normal) ou votre médecin. Dans des situations mettant votre vie en danger, appelez toujours le numéro d'urgence européen **112**.

Pour la France :

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS	02 41 48 21 21
BORDEAUX	05 56 96 40 80
LILLE	0800 59 59 59
LYON	04 72 11 69 11
MARSEILLE	04 91 75 25 25
NANCY	03 83 22 50 50
PARIS	01 40 05 48 48
TOULOUSE	05 61 77 74 47

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon les dispositions du règlement CE 1272/2008 (CLP).

2.2 Éléments de l'étiquette :

Étiquetage des risques conformément au règlement CE 1272/2008 (CLP) et aux modifications et ajouts ultérieurs.

Pictogrammes de danger : -

Mots de signalisation : -

Précautions : -

2.3 Autres dangers :

Éviter tout contact avec les muqueuses et les yeux.

SECTION 3 : Composition et informations sur les ingrédients

3.2 Mélanges :

Les ingrédients ne sont pas classés comme dangereux pour la santé et/ou l'environnement et / ou sont présents en dessous des valeurs limites / concentration.

Conformément à la directive 1907/2006/CE

Version 2.0

Date de révision : 16-04-2018

Page: Page 2 de 6

Date d'impression : 17-8-2021

Nom commercial : Lifeform silicones A et B

Chemical Name	CAS #	EINECS #	EU Classification (67/548/EEC)	CLP Annex VI Classification	%
Polydimethylsiloxane	63148-62-9	Polymer	Not dangerous	Not Hazardous	0-95
Polydimethylsiloxane vinyl copolymer	68083-19-2	Polymer	Not dangerous	Not Hazardous	20-30
Silicon dioxide	7631-86-9	231-545-4	Not dangerous	Not Hazardous	0-50
Hydride-terminated polydimethylsiloxane	69013-23-6, 70900-21-9	Polymer	Xi; R36/37/38	Eye Irritation Cat. 2A; H319 Skin Irritation Cat. 2; H315	0-7

SECTION 4 : Mesures de premiers secours**4.1 Description des mesures de premiers secours :****L'œil :**

Rincez abondamment à l'eau et gardez les paupières ouvertes pour vous assurer que le produit a été éliminé. Consultez un médecin si l'irritation persiste.

La peau :

Essayez avec du papier de cuisine. Laver à la main sans eau ou avec de l'eau et du savon.

Inhalation :

Emmenez la personne à l'air frais. Consultez un médecin si les symptômes persistent.

Ingestion :

Ne pas faire vomir à moins d'y être invité par le personnel médical. Obtenez des soins médicaux

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Peut provoquer une légère irritation des yeux.

4.3 Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire :

Une attention médicale immédiate n'est pas nécessaire.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction :****Moyens d'extinction appropriés :**

Utilisez de l'eau pulvérisée, de la mousse, du dioxyde de carbone ou des produits chimiques secs.

Moyen d'extinction inapproprié :

N'utilisez pas un jet d'eau continu. Un jet d'eau solide dans un produit chaud peut provoquer une violente génération de vapeur ou un éclatement.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**Risques inhabituels d'incendie et d'explosion :**

Non classé comme inflammable ou combustible.

Produits de combustion :

oxydes de carbone et de silicium et formaldéhyde.

5.3 Conseils aux pompiers :

Porter un appareil respiratoire autonome approuvé à pression positive et des vêtements de protection complets. Refroidissez les récipients exposés au feu avec de l'eau.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel de la substance ou du mélange**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :**

Note - la zone déversée sera glissante.

6.2 Précautions environnementales :

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel pour contenir et nettoyer

Couvrir avec un matériau absorbant inerte et collecter dans un récipient approprié pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections :

Aucun.

Conformément à la directive 1907/2006/CE

Version 2.0

Date de révision : 16-04-2018

Page: Page 3 de 6

Date d'impression : 17-8-2021

Nom commercial : Lifeform silicones A et B

SECTION 7 : Manipulation et stockage :

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sûre

Utiliser avec une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec les yeux et les muqueuses. Se laver soigneusement après manipulation. Gardez les récipients fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conserver à l'intérieur à des températures comprises entre 15 et 26°C (60 et 80°F). Conserver dans les récipients d'origine. Veillez à ce que l'humidité ne pénètre pas dans les conteneurs. Garder les récipients hermétiquement fermés.

7.3 Utilisation finale spécifique :

Aucune identifiée

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle :

Limites d'exposition professionnelle :	Aucun déterminé
Indice d'exposition biologique :	Non déterminé
Dose dérivée sans effet (DNEL) :	Aucun déterminé
Concentration prédite sans effet (PNEC) :	Aucun déterminé

8.2 Contrôle de l'exposition :

Ventilation :

Utiliser avec une ventilation générale ou locale suffisante.

Protection respiratoire :

Aucun requis.

Protection de la peau :

Les gants en caoutchouc sont recommandés.

Protection des yeux :

Lunettes de protection contre les produits chimiques recommandées.

Autre équipement de protection :

Une douche oculaire et une installation de lavage doivent être disponibles dans la zone de travail.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base :

Apparence :	fluides, l'apparence varie
Odeur :	Non
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH :	Non applicable
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition :	Aucune donnée disponible
Point d'éclair :	> 175°C
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) :	Non applicable
Limites d'inflammabilité	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur :	<1,33 hPa à 20°C (<1 mmHg à 20°C)
Densité de vapeur :	Aucune donnée disponible
Densité relative	1,0-1,3 @ 25°C
Solubilité :	Insoluble dans l'eau
Coefficient de partage : n-Octanol / Eau :	Pas de données
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité :	50 cP - 68,000 cP @ 25°C
Propriétés explosives :	Non explosif

9.2 Autres informations

Autres informations Aucun disponible

Conformément à la directive 1907/2006/CE
Version 2.0 Date de révision : 16-04-2018
Nom commercial : Lifeform silicones A et B

Page: Page 4 de 6
Date d'impression : 17-8-2021

Propriétés oxydantes : Non-oxydant

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité :

Normalement non réactif.

10.2 Stabilité chimique :

Stable dans les conditions recommandées.

10.3 Réactions potentiellement dangereuses :

Aucun connu.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur extrême.

10.5 Matériaux à interaction chimique :

Eventuellement des agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux :

La décomposition thermique libère du formaldéhyde et des oxydes de carbone et de silicium.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Effets :

Contact avec les yeux :

Peut provoquer une irritation.

Contact avec la peau :

Peut provoquer une légère irritation, notamment des muqueuses.

Inhalation :

Le brouillard peut provoquer une légère irritation des voies respiratoires.

Ingestion :

La toxicité d'une administration orale unique est faible. Aucun effet indésirable n'est attendu si de petites quantités sont ingérées dans le cadre d'une utilisation normale. De grandes quantités peuvent provoquer des effets gastro-intestinaux.

Effets chroniques sur la santé :

Aucun connu.

Valeurs de toxicité aiguë :

Aucune donnée disponible.

Corrosion/irritation de la peau :

Les ingrédients ne sont pas irritants pour la peau.

Lésion/irritation des yeux :

Les composants ne sont pas irritants pour les yeux.

Irritation des voies respiratoires :

Les composants ne sont pas irritants pour les voies respiratoires.

Sensibilisation des voies respiratoires :

Les composants ne sont pas des sensibilisateurs respiratoires.

Sensibilisation de la peau :

Les composants ne sont pas des sensibilisateurs de la peau.

Mutagénicité dans les cellules germinales :

Les composants ne sont pas mutagènes.

Cancérogénicité :

Aucun des composants n'est cancérogène.

Toxicité pour la reproduction :

Les composants ne sont pas des toxines pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Exposition unique :

Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Exposition répétée :

Conformément à la directive 1907/2006/CE
Version 2.0 Date de révision : 16-04-2018
Nom commercial : Lifeform silicones A et B

Page: Page 5 de 6
Date d'impression : 17-8-2021

Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité :

Ne devrait pas être dangereux pour les organismes aquatiques.

12.2 Persistance et dégradabilité :

Pas facilement biodégradable.

12.3 Bioaccumulation :

Aucune donnée disponible.

12.4 Mobilité dans le sol :

Aucune donnée disponible.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Non classé.

12.6 Autres effets nocifs :

Aucune donnée disponible.

SECTION 13 : Instructions pour l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets :

Réutiliser, si possible. Les résidus de produits purs doivent être considérés comme des déchets spéciaux non dangereux.

L'élimination doit être effectuée par une entreprise d'élimination agréée, conformément aux réglementations nationales et locales.

EMBALLAGE CONTAMINÉ

Les emballages contaminés doivent être récupérés ou éliminés conformément aux réglementations nationales en matière de gestion des déchets.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Le produit n'est pas dangereux selon les dispositions actuelles du Code de transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) et par rail (RID), du Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) et des règlements de l'Association internationale du transport aérien (IATA).

14.1 Numéro ONU

Le transport de cette substance n'est pas soumis à une réglementation.

14.2 Nom de charge approprié selon le Règlement type de l'ONU

Le transport de cette substance n'est pas soumis à une réglementation.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le transport de cette substance n'est pas soumis à une réglementation.

14.4 Groupe d'emballage

Le transport de cette substance n'est pas soumis à une réglementation.

14.5 Risques environnementaux

Le transport de cette substance n'est pas soumis à une réglementation.

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur

Le transport de cette substance n'est pas soumis à une réglementation.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL 73/78 et au Code IBC

Remarques : Non applicable pour le produit tel que fourni.

SECTION 15 : Informations légalement requises

15.1 Les réglementations et la législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange.

REACH :

Les substances de cette formulation importées dans l'UE en > 1 tonne/an ont été préenregistrées. Aucune substance contenue dans ces produits ne fait l'objet d'une autorisation ou d'une restriction REACH.

Inventaires internationaux :

Conformément à la directive 1907/2006/CE

Version 2.0

Date de révision : 16-04-2018

Page: Page 6 de 6

Date d'impression : 17-8-2021

Nom commercial : Lifeform silicones A et B

À déterminer

15.2 Évaluation de la sécurité chimique :

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange et les substances qu'il contient.

SECTION 16 : Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche sont basées sur nos propres connaissances à la date de la dernière version. Les utilisateurs doivent vérifier l'adéquation et l'exhaustivité des informations fournies pour chaque utilisation spécifique du produit.

Ce document ne doit pas être considéré comme une garantie de propriété d'un produit spécifique.

L'utilisation de ce produit n'est pas soumise à notre contrôle direct ; par conséquent, les utilisateurs doivent, sous leur propre responsabilité, se conformer aux lois et réglementations en vigueur en matière de santé et de sécurité. Le fabricant est déchargé de toute responsabilité résultant d'une utilisation inappropriée.

Fournir au personnel désigné une formation adéquate sur l'utilisation des produits chimiques.

Classification SGH pour référence (voir sections 2 et 3) :

Irritation des yeux Catégorie 2A Peau

Irritation Catégorie 2

Texte intégral des phrases H des sections 2 et 3

H315 Provoque une irritation de la peau.

H319 Provoque une grave irritation des yeux.

Conseils de formation :

Tout le personnel utilisant/manipulant ce produit doit être formé à la manipulation correcte des produits chimiques et à la nécessité et l'utilisation de contrôles techniques et d'équipements de protection.